

Vocabulaire 2 : « Le dictionnaire »

v2

Dans un dictionnaire, les mots sont rangés par ordre alphabétique : ils sont placés en colonnes et se lisent de haut en bas. On peut utiliser le dictionnaire pour vérifier l'écriture d'un mot ou trouver sa définition.



Vocabulaire 2 : « Le dictionnaire »

Dans un dictionnaire, les mots sont rangés par ordre alphabétique : ils sont placés en colonnes et se lisent de haut en bas. On peut utiliser le dictionnaire pour vérifier l'écriture d'un mot ou trouver sa définition.



Vocabulaire 2 : « Le dictionnaire »

v2

Dans un dictionnaire, les mots sont rangés par ordre alphabétique : ils sont placés en colonnes et se lisent de haut en bas. On peut utiliser le dictionnaire pour vérifier l'écriture d'un mot ou trouver sa définition.



Vocabulaire 2 : « Le dictionnaire »

Dans un dictionnaire, les mots sont rangés par ordre alphabétique : ils sont placés en colonnes et se lisent de haut en bas. On peut utiliser le dictionnaire pour vérifier l'écriture d'un mot ou trouver sa définition.

